

**De :** Émilie Bonnivard <Emilie.Bonnivard@assemblee-nationale.fr>

**Envoyé :** mercredi 9 janvier 2019 14:31

**Objet :** Réponse à votre message

**Pour :** xxxxx

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre message avec attention et je vous en remercie. Vous souhaitez qu'Emmanuel Macron fasse l'objet d'une procédure de destitution et j'ai pris note de vos arguments.

A la suite du mouvement des « gilets jaunes », le Gouvernement a déposé en urgence un projet de loi, examiné en séance le 20 décembre dernier. C'est un revirement total après 18 mois d'échec et une crise sociale inédite.

Le texte contient trois mesures : l'exonération totale d'impôts et de charges sur la prime de fin d'année dans la limite de 1 000 € par bénéficiaire pour les salariés gagnant jusqu'à 3 fois le SMIC net, la défiscalisation des heures supplémentaires à partir 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le rétablissement de la CSG à 6,6 % pour les pensions de retraites inférieures à 2 000 €.

Malgré la croissance favorable, le Gouvernement a refusé de réduire la dépense publique et a choisi d'augmenter la pression fiscale sur les ménages. Son premier budget en 2018 s'est donc traduit par une baisse sans précédent du pouvoir d'achat des Français (- 4,5 milliards d'euros sur le premier semestre de l'année 2018 selon l'INSEE) et n'a eu aucun effet positif sur l'activité économique. Un an après, tous les voyants économiques sont alarmants : la croissance française ralentit beaucoup plus vite que celle de nos voisins, notre déficit commercial, déjà catastrophique, se détériore brutalement, tandis que les dépenses publiques continuent de croître au même rythme que sous le quinquennat Hollande.

Après le matraquage fiscal des ménages de 2018 qui a porté le taux de prélèvements obligatoires à un niveau record (45,4 % du PIB), la baisse promise des prélèvements obligatoires n'a pas été au rendez-vous en 2019 et en réalité ce sont de nouveaux coups de rabot qui ont été imposés au détriment des retraités, des familles et des classes moyennes : hausse de la fiscalité sur le carburant, prélèvement à la source, baisse des APL, désindexation des retraites et des prestations familiales.

Mon groupe parlementaire a eu beau alerter le Gouvernement et sa majorité sur l'injustice des mesures envisagées, c'est avec mépris que nos propositions ont été balayées d'un revers de la main.

Il aura fallu une crise sociale majeure pour que le Président de la République, face à la pression, désavoue son Gouvernement, ouvre les yeux et accepte enfin de revenir sur ses choix. Il a donc annoncé une série de mesures, certes positives pour partie, mais qui restent incomplètes, prises dans la précipitation et intervenant dans l'improvisation la plus totale.

La seule solution pour assurer la justice et l'équité : un vrai plan de baisse des dépenses pour pouvoir baisser les impôts, et un vrai plan de compétitivité des entreprises.

Mon groupe parlementaire se réjouit néanmoins, dans l'intérêt de nos concitoyens, de voir le Gouvernement reprendre certaines de ses propositions (défiscalisation des heures supplémentaires, suppression partielle de la hausse de la CSG sur les retraites) même si c'est très tardivement et de manière incomplète, tout en considérant que ces mesures ne remplacent pas un projet crédible pour notre pays.

Sachez également qu'en qualité de Députée, membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, je n'ai eu de cesse de m'opposer, depuis l'année dernière, à toute hausse de taxes sur les classes moyennes et populaires. Nous avons encouragé la Majorité à réaliser un certain nombre d'économies au lieu d'augmenter, toujours et encore, la charge sur les Français.

Si nous devons faire de l'écologie un combat collectif, il doit être incitatif et non punitif. Il doit entraîner nos concitoyens de manière positive, et non les asphyxier fiscalement.

Toutefois, si je crois positif que les Français redeviennent pleinement citoyens et acteurs de la vie publique, si je crois nécessaire de moderniser notre Constitution afin d'éviter une trop grande concentration des pouvoirs au sein de l'Exécutif, comme c'est le cas actuellement, il ne me semble pas opportun, dans ce contexte, d'engager une procédure de destitution du Président, même si je comprends parfaitement votre colère et votre déception à l'égard de l'absence d'écoute et la « déconnexion » de ce dernier par rapport à votre quotidien.

Je n'y suis pas favorable car je suis attachée, profondément, à la stabilité et à la paix sociale dans notre pays. Je ne crois pas que quelque chose de positif ressortirait d'une destitution. Nous retrouverions le même système, avec une crise, sans modifier en profondeur notre fonctionnement. Au-delà de la personne d'Emmanuel Macron, je crois que nos Institutions et leur fonctionnement nous protègent de dérives potentiellement plus graves que la crise elle-même. En revanche, il est évident qu'une réforme de notre Constitution répondant aux attentes des Français, de manière éclairée, devra avoir lieu dans les prochains mois.

Je vous assure de ma plus grande vigilance pour défendre les intérêts des Français. Vous pouvez, via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=42VmAzDFrDY>, suivre mon intervention dans l'hémicycle en soutien aux préoccupations des acteurs du mouvement des « gilets jaunes ».

Permettez-moi de vous souhaiter une belle et heureuse année 2019.

Restant disponible,

Cordialement,

**Emilie BONNIVARD**

Députée de la Savoie

Conseillère régionale